



RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00418

Numéro SIREN : 443 482 815

Nom ou dénomination : GOOFY

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2017 sous le numéro de dépôt 3039

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE THONON-LES-BAINS

10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521
74203 THONON LES BAINS CEDEX
Tel : 04.50.72.13.20

RECEPISSE DE DEPOT

AUDREX

101 avenue DU GENERAL DE GAULLE
74200 Thonon-les-Bains

V/REF :

N/REF : 2002 B 418 / 2017-B-3039

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE THONON-LES-BAINS certifie qu'il a reçu le 23/03/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
30/09/2014.

Concernant la société

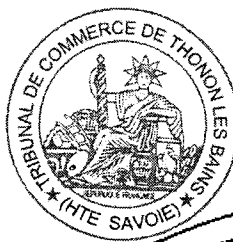
GOOFY
Société à responsabilité limitée
Hôtel Arc En Ciel
74390 Châtel

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3039 le 09/06/2017

R.C.S. THONON 443 482 815 (2002 B 418)

Fait à THONON-LES-BAINS le 09/06/2017,

L'un des Greffiers Associés



GOOFY
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 €
Siège social : Route du Petit Châtel
74390 CHATEL
RCS THONON 443 482 815

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
du 31 MARS 2015

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 30 SEPTEMBRE 2014

DEUXIEME RESOLUTION

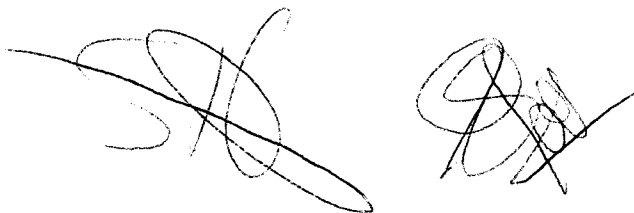
L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à **625, 95 €** en totalité au compte « Autres Réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois (3) derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 MARS 2015

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Formulaire obligatoire (art. 302 Septies

A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL GOOFYAdresse de l'entreprise ROUTE DU PETIT CHATEL74390 CHATELNéant *Numéro SIRET *

4	4	3	4	8	2	8	1	5	0	0	0	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Par le gérantDurée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

Brut

Amortissements - Provisions

Exercice N clos le
13 009 2014Exercice N-1 clos le
13 009 2013

Net

Net

		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	39 200	49 000	
	Total I (5)	044	048	39 200	49 000	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres * (3)	072	074	245	245
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	70 980	60 835	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
		Total II	096	098	71 225	61 080
		Total général (I+II)	110	112	110 425	110 080

PASSIF

Exercice N
NET

1

Exercice N-1
NET

2

Capital social ou individuel *	120	8 000	8 000
Ecart de réévaluation	124		
Réserve légale	126	800	800
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	99 010	97 649
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	626	1 362
Provisions réglementées	140		
	Total I	142	108 436
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
Emprunts et dettes assimilées	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 524	1 495
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	465	775
Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	1 989
	Total général (I + II + III)	180	110 425

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184
			9 800

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL GOOFY

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le						
		3 0 0 9 2 0 1 4	3 0 0 9 2 0 1 3	Néant	*					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210						
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214					
		biens								
		services *	217		218					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222						
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
	Autres produits			230						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232					
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
Variation de stock (marchandises) *				236						
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238						
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240						
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)		242	1 524	1 397				
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	206	244	206	360				
Rémunérations du personnel *				250						
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252						
Dotations aux amortissements *				254						
Dotations aux provisions				256						
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262						
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 730	1 757				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(1 730)	(1 757)				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	2 695	3 359				
	Produits exceptionnels (IV)			290	9 800	9 800				
	Charges financières (V)			294	229					
	Charges exceptionnelles (VI)			300	9 800	9 800				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	110	240				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	626	1 362				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	626	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	110					
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330				
Dédutions	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 undecies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Pôle de compétitivité (44 undecies)			342
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit			350
	Bénéfice col. 1				352	736	354			
Déficit col. 2				356						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	736	372				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380		n° du centre de gestion agréé :	388			
Montant de la T.V.A. collectée	374		Effectif moyen du personnel*	376	0	dont apprentis :	0	handicapés :	0	
Effectif affecté à l'activité artisanale	861		Montants des prélèvements personnels de marchandises*	399						
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	245								

ANNEXE

Exercice du 01/10/2013 au 30/09/2014

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

résultat comptable avec centimes : bénéfice de 642,95 euros

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2013 au 30/09/2014

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances			
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts			
Taxe sur la valeur ajoutée	39 200	39 200	
	245	245	
TOTAL	39 445	39 445	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	9 800		

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 524	1 524		
Impôts sur les bénéfices	350	350		
Autres impôts taxes et assimilés	115	115		
TOTAL	1 989	1 989		

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	16.0000	500			500

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		Montant
Dettes fiscales et sociales		115
Total		115

ANNEXE

Exercice du 01/10/2013 au 30/09/2014

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(Code du Commerce Art. 123-196; PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

pas de rémunération ni de cotisations pour VAN AS Sandra
pas de rémunération ni de cotisations pour VAN AS Stefan